



République française 2024/...  
Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil  
communautaire

Décision 2024/32 portant approbation de la modification n°1 du marché n°23EAPI07 – Etude géotechnique G2-AVP

Le Président de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse,

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu le Code de la Commande Publique ;*
- *Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire n°2020/57 en date du 23 juillet 2020, modifiée par délibération n°2021/68 en date du 27 mai 2021, accordant au Président délégation pour prendre toute décision concernant les avenants à tout type de marché ou accord cadre d'un montant supérieur aux seuils des procédures formalisée en vigueur lorsqu'il s'agit d'avenant en moins-value, ou dépourvu d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 15 % du montant initial du marché ou de l'accord cadre lorsque les crédits sont prévus au budget ;*
- *Vu le marché n°23EAPI07 relatif à l'étude géotechnique G2-AVP, notifié le 21 décembre 2023 à l'entreprise GEOTECHNIQUE SAS, située à Avignon (84) pour un montant de 22 650,00 € HT, soit 27 180,00 € TTC (tranche ferme + tranche optionnelle)..*

Considérant que dans le cadre de l'exécution du marché il convient de modifier les travaux initialement prévus, ajouter des prestations, retirer certaines quantités. Il convient également d'ajouter un délai supplémentaire pour la réalisation des travaux supplémentaires (les délais initiaux de la tranche ferme et optionnelle restent inchangés ;

Considérant que cette modification a une incidence financière, le nouveau montant du marché est de 25 309 790 € HT / 30 371,88 € TTC, soit une augmentation de 11,7% du montant initial ;

Il convient d'approuver la modification ci-annexée.

Décide,

**Article 1 :**

La modification n°1 du marché, ci-annexée est conclue avec la société GEOTECHNIQUE SAS dans les conditions décrites au présent rapport.

**Article 2 :**

Toutes les dispositions du contrat auxquelles la présente modification de marché ne déroge pas demeurent inchangées et rigoureusement applicables jusqu'à la fin du marché.

*Il est précisé que la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la communauté d'agglomération ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.*



République française  
Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

2024/...

Extrait du registre des délibérations du conseil  
communautaire

**Article 3 :**

Madame la directrice générale des services de la communauté d'agglomération et Monsieur le Comptable assignataire de la collectivité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 4 :**

Ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Fait à Cavaillon, le 12/06/2024

Le Président,

Gérard DAUDET



23EAPI07 – ETUDE GEOTECHNIQUE AVP – MARCHÉ DE TRAVAUX RESEAUX « CAVAILLON – LES TAILLADÉS »  
MODIFICATION DE MARCHÉ N°1

<b>Pouvoir adjudicateur :</b>	<b>Identification du titulaire du marché public :</b>
Luberon Monts de Vaucluse Agglomération 315 avenue Saint-Baldou 84300 CAVAILLON SIRET : 200 040 442 00010	GEOTECHNIQUE SAS 170 rue du traité de Rome CS80131 84918 Avignon Cedex 9 Tél 04.90.01.39.02 contact@geotechnique-sas.com

<b>I. Indications sur le marché public</b>	
Date de notification :	21/12/2023
Date de début :	
Durée des travaux (phase 2) :	9 semaines, dans les conditions de l'acte d'engagement
Objet du marché :	23EAPI07 – ETUDE GEOTECHNIQUE G2-AVP : Etudes Géotechnique – Réseau des Taillades
Montant de la Tranche Ferme (TF) :	17 250,00 € HT, soit 20 700 € TTC
Montant de la Tranche Optionnelle (TO) ::	5 400,00 € HT, soit 6 480,00 € TTC
Montant total du marché :	22 650,00 € HT, soit 27 180,00€ TTC

<b>II. Description de l'avenant</b>	
<u>Objet de l'avenant :</u>	
L'avenant a pour objet de modifier les travaux prévus initialement au marché et d'ajouter des prestations et de retirer certaines quantités, suivant les dispositions détaillées ci-après :	
1- Modification de la quantité de prélèvement réalisée	
2- Ajout de prestation supplémentaire pour permettre l'étude d'un rabattement de nappe sur les terrassements profonds	
Mise en place de 3 piézomètres - Pose d'un tubage en PVC crépiné (fente 1 mm) et vissé Ø 52-60 mm de 3 à 10 m de profondeur	
Réalisation d'un forage profond 15 mètres - Réalisation d'un forage à l'eau claire en Ø200 mm jusqu'à 15 m de profondeur,	
3- Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau	
4- Réalisation du pompage d'essais, y compris analyse des eaux souterraines	
5 – Baisse du nombre de prélèvements réalisés sur l'ensemble du chantier	
<u>Incidence financière de l'avenant :</u> <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> OUI	
Montant initial du marché (TF + TO) = 22 650,00 € HT, soit 27 180,00 € TTC.	
Montant de la modification n° 1 du marché = 2 659,90€ HT	
Nouveau montant estimatif du marché =25 309,90€ HT	
% d'écart introduit par la modification du marché : + 11,7%	

N° PRIX	Désignation	Prix nouveau (€ HT)
PN 01	Organisation pour la réalisation de l'étude hydrodynamique	1 600,00 €
PN 02	Créations des piézomètres pour l'étude hydrodynamique	2 880,00 €
PN 03	Création du forage profond pour l'étude hydrodynamique	3 985,00 €
PN 04	Réalisation du Pompage d'essai	5 250,00 €
PN 05	Assurance et modalité de mise en œuvre	822,90 €
PN 06	Remise commerciale au titre du projet global	-2 658,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>11 879,90 €</b>

Nouveaux détails financiers sur l'opération globale :

	Montant total (€ HT)	Montant total après avenant (€ HT)	Deltat
Tranche Ferme	17 250,00 €	10 970,00 €	-6 280,00 €
Tranche Optionnelle	5 400,00 €	2 460,00 €	-2 940,00 €
Travaux supplémentaires induits par les prix nouveaux		11 879,90 €	11 879,90 €
<b>TOTAL</b>	<b>22 650,00 €</b>	<b>25 309,90 €</b>	<b>2 659,90 €</b>

Toutes les dispositions du contrat auxquelles le présent avenant ne déroge pas demeurent inchangées et rigoureusement applicables jusqu'à la fin du marché.

Pour les délais, il est accordé pour la réalisation de l'étude hydrodynamique un délai complémentaire de 6 semaines à la prestation globale.

**Délais initiaux :**

- TF 9 semaines
- TO 4 semaines

**Délais après avenant :**

- TF 9 semaines
- TO 4 semaines
- Travaux supplémentaires 6 semaines

<p><b>III. Acceptation de la proposition d'avenant du marché</b></p> <p>Le .....</p> <p>L'entreprise,</p>	<p>Le .....</p> <p>Le Président de Luberon Monts de Vaucluse, Gérard DAUDET</p>
---	---

<p><b>IV. Notification de l'avenant</b></p> <p>Le titulaire signera la formule ci-dessous :</p> <p>« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »</p> <p>A ....., le .....</p> <p>Signature du titulaire,</p>
---